

Engagement de l'employeur – Financement employeur et/ou CNFPT ou OPCO

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Qualité :

Représentant l'employeur :

Adresse exacte :

E-mail employeur obligatoire pour l'envoi de la convention via Yousign :

m'engage à verser ou à faire financer les frais se rapportant à la formation :

CAEPMNS qui se déroulera à

de M/Mme

Mode de paiement à réception de la facture

30,00 € de frais de dossier à la charge du stagiaire
ou
 pris en charge par l'employeur

252 € de frais de formation pris en charge par le CNFPT* (*pour les M.N.S. titulaires de la Fonction Publique Territoriale et exerçant en Région Hauts-de-France*)
ou
 pris en charge par l'employeur

282 € frais de dossier + formation pris en charge par OPCO :

***L'employeur doit désormais inscrire son agent sur le site du CNFPT (IEL : Inscription En Ligne) afin de bénéficier de cette prise en charge. Pour tout complément d'information, vous pouvez vous rapprocher du CNFPT directement.**

Le règlement s'effectue à l'ordre de l'Agent Comptable du Groupement Comptable National (GCN), dès présentation de la facture au terme de la formation.

Cachet de l'employeur

Date :

Signature